

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Vendredi 28 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf le Vingt-huit juin à 18 heures 30.

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance madame Chanez HERBANNE est désignée à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Président : Monsieur Dominique DEVILLERS du dossier n°1 au dossier n°11

Présidente : Madame Caroline CAYEUX à partir du dossier n°12

Madame Caroline CAYEUX (arrivée au dossier n°12), monsieur Dominique DEVILLERS, monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Gérard HEDIN, monsieur Franck PIA, monsieur Jean-François DUFOUR, monsieur Jacques DORIDAM, monsieur Olivier TABOUREUX, madame Béatrice LEJEUNE, monsieur Gilles BOITEL, Madame Fatima ABLA (arrivée au dossier n°2), monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, monsieur André COËT, monsieur Gilles DEGROOtte, monsieur Jean-Paul CORDIER, monsieur Jean-Luc BRACQUART, madame Christine LEFEVRE (suppléante de monsieur Christian SADOWSKI), monsieur Laurent LEFEVRE, monsieur Laurent DELMAS, monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, madame Christelle CARVALLO (suppléante de monsieur Jean-Marie DURIEZ), monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, monsieur Edmond BAILLY, monsieur Jean-Jacques DEGOUY, monsieur Hubert PROOT, monsieur Claude POLLE, monsieur Noël VERSCHAEVE, madame Catherine GAUCHERAND (suppléante de monsieur Jacques BILLORE), monsieur Erik MULLOT, monsieur Jean-Louis CHATELET, madame Catherine THIEBLIN, monsieur Cyr SAULNIER (suppléant de monsieur Jean-Pierre SENECHAL), madame Florence ITALIANI, madame Marie-Claude DEVILLERS, monsieur Didier LEBESGUE, madame Claudine GEOFFROY, monsieur Denis NOGRETTE (arrivé au dossier n°2), Madame Corinne CORILLION (arrivée au dossier n°20), monsieur Régis LANGLET (arrivé au dossier n°2), monsieur Christophe de l'HAMAIDE, monsieur Jean-Jacques DUBOIS, madame Jacqueline FONTAINE, monsieur Jean-Charles PAILLART, madame Ada DIENADI, monsieur Philippe VAN WALLEGHEM, monsieur Serge DACHON suppléant de monsieur Sylvain FRENOY), monsieur Jean-Luc SAUVE, monsieur Bruno GRUEL, monsieur Patrick SIGNOIRT, monsieur Laurent DELAERE, madame Aysel SENOL, monsieur Jérôme LIEVAIN (arrivé au dossier n°2), monsieur Mamadou LY, monsieur Christophe GASPART (arrivé au dossier n°9), monsieur David NEKKAR, madame Charlotte COLIGNON, monsieur Grégory PALANDRE (arrivé au dossier n°30), monsieur Christophe TABARY, monsieur Grégory NARZIS, monsieur Aymeric BOURLEAU, monsieur Mohrad LAGHRARI, madame Nathalie KABILE, monsieur madame Aissé TRAORE, Benoit MIRON, madame Chanez HERBANNE

Monsieur Bruno MARCHETT, monsieur Frédéric GAMBLIN, madame Elisabeth LESURE, monsieur André DUTHOIT, monsieur Jean-Paul TERNISIEN, monsieur Laurent SAULNIER, monsieur Pierre MICHELINO, monsieur Serge COURTOIS, monsieur Dominique CORDIER, monsieur Philippe DESIREST, madame Anne FUMERY, monsieur Alain ROUSSELLE, monsieur David ILLIGOT, madame Salima NAKIB, monsieur Medhi RAHOUI,

Monsieur Robert CHRISTIAENS représenté par monsieur Jean-Luc BRACQUART

Monsieur Charles LOCQUET représenté par monsieur Gilles BOITEL

Madame Martine DELAPLACE représentée par monsieur Laurent LEFEVRE

Monsieur Alain DRUJON représenté par monsieur Laurent DELAERE

Madame Nicole WISSOTZKY représentée par monsieur Jean-Marie JULLIEN

Madame Nelly DEBRYE représentée par madame Marie-Claude DEVILLERS

Madame Françoise BRAMARD représenté par madame Caroline CAYEUX (à partir du dossier n°12)

Monsieur Michel ROUTIER représenté par monsieur Gilles DEGROOTE

Monsieur Denis NOGRETTE représenté par monsieur Jean-Luc BOURGEOIS au dossier n°1

Madame Corinne CORILLION représentée par madame Aysel SENOL (jusqu'au dossier 19)

Monsieur Yves SAJOT représenté par madame Claudine GEOFFROY

Monsieur Hubert VANYSACKER représenté par monsieur Didier LEBESGUE

Madame Anne GEFFROY représentée madame Jacqueline FONTAINE

Monsieur Joël LIONNET représenté par monsieur Erick MULLOT

Madame Guylaine CAPGRAS représentée par monsieur Franck PIA

Monsieur Manuel BALACHE représenté par monsieur Grégory PALANDRE (à partir du dossier n°30)

Madame Nathalie BERTOIS représentée par madame Catherine THIEBLIN

Madame Béatrice PERNIER représenté par monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE

Monsieur Thibaud VIGUIER représenté par monsieur Grégory NARZIS

Madame Cécile PARAGE représenté par monsieur Jacques DORIDAM

Monsieur Philippe VIBERT représenté par monsieur Olivier TABOUREUX

Monsieur Antoine SALITOT représenté par monsieur Mohrad LAGHRARI

Madame Elodie BAPTISTE représentée par madame Fatima ABLA (à partir du dossier n°2)

Nombre de présents :	Nombre de votants:
57 au dossier n°1 61 du dossier n°2 au dossier n°8 62 du dossier n°9 au dossier n° 11 63 du dossier n°12 au dossier n°19 64 du dossiern°20 au dossier n° 29 65 à partie du dossier n°30	77 au dossier n°1 81 du dossier n°2 au dossier n°8 82 du dossier n°9 au dossier n° 11 84 du dossier n°12 au dossier n°22 83 au dossier n°23 <i>monsieur Jean-Paul CORDIER ne prend pas part au vote</i> 83 au dossier n°24 <i>monsieur Jean-Luc BRACQUART ne prend pas part au vote</i> 83 au dossier n°25 <i>monsieur Laurent DELMAS ne prend pas part au vote</i> 84 au dossier n°26 au dossier n°29 86 à partir du dossier n°30

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le vendredi 27 juin 2019 à 18 h 30 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1. Administration générale - finances - compte de gestion 2018 des budgets principal et annexes de l'exercice 2018 - approbation

Les membres du conseil communautaire déclarent à l'unanimité que les comptes de gestion de la CAB dressés pour l'exercice 2018 par le trésorier n'appellent aucune observation, ni réserve de sa part.

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité d'arrêter les comptes de l'exercice 2018 selon les résultats d'exécution du budget principal et des budgets annexes.

2. Administration générale - finances - compte administratif 2018 des budgets principal et annexes de l'exercice 2018 - approbation

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif 2018 du budget principal et des budgets annexes de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Budget principal

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	2 785 308,02
Dépenses de l'exercice	67 896 627,09	Recettes de l'exercice	74 531 892,51
Total :	67 896 627,09	Total :	77 317 200,53
Résultat de la section de fonctionnement (A)		9 420 573,44	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	4 019 841,05	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	14 199 567,77	Recettes de l'exercice	15 598 341,13
Total :	18 219 408,82	Total :	15 598 341,13
Résultat de la section d'investissement (B)		-2 621 067,69	

Budget annexe assainissement

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	1 904 379,55
Dépenses de l'exercice	5 815 230,71	Recettes de l'exercice	7 532 261,25
Total :	5 815 230,71	Total :	9 436 640,80
Résultat de la section d'exploitation (A)		3 621 410,09	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	2 705 240,04
Dépenses de l'exercice	6 210 940,48	Recettes de l'exercice	4 898 113,91
Total :	6 210 940,48	Total :	7 603 353,95
Résultat de la section d'investissement (B)		1 392 413,47	

Budget annexe SPANC

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	22 713,82
Dépenses de l'exercice	41 055,13	Recettes de l'exercice	24 870,01
Total :	41 055,13	Total :	47 583,83
Résultat de la section d'exploitation (A)		6 528,70	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	60 866,11
Dépenses de l'exercice	18 248,00	Recettes de l'exercice	20 699,04
Total :	18 248,00	Total :	81 565,15
Résultat de la section d'investissement (B)		63 317,15	

Budget annexe transports

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	673 220,44
Dépenses de l'exercice	8 944 401,40	Recettes de l'exercice	8 326 235,16
Total :	8 944 401,40	Total :	8 999 455,60
Résultat de la section d'exploitation (A)		55 054,20	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	61 216,75	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	585 315,90	Recettes de l'exercice	1 868 494,49
Total :	646 532,65	Total :	1 868 494,49
Résultat de la section d'investissement (B)		1 221 961,84	

Budget annexe GNV

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	520 813,98
Dépenses de l'exercice	276 696,49	Recettes de l'exercice	448 896,64
Total :	276 696,49	Total :	969 710,62
Résultat de la section d'exploitation (A)		693 014,13	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	88 888,72
Dépenses de l'exercice	35 716,66	Recettes de l'exercice	35 718,00
Total :	35 716,66	Total :	124 606,72
Résultat de la section d'investissement (B)		88 890,06	

Budget annexe zone du Haut-Ville

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	5 247 959,59	Recettes de l'exercice	5 247 959,59
Total :	5 247 959,59	Total :	5 247 959,59
Résultat de la section de fonctionnement (A)		0,00	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	861 703,63	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	4 810 518,58	Recettes de l'exercice	5 099 144,64
Total :	5 672 222,21	Total :	5 099 144,64
Résultat de la section d'investissement (B)		-573 077,57	

Budget annexe zone de Pinçonlieu

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	1 401 881,95	Recettes de l'exercice	1 401 881,95
Total :	1 401 881,95	Total :	1 401 881,95
Résultat de la section de fonctionnement (A)		0,00	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	567 227,92	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	1 201 447,91	Recettes de l'exercice	1 379 752,96
Total :	1 768 675,83	Total :	1 379 752,96
Résultat de la section d'investissement (B)		-388 922,87	

Budget annexe zone de Beauvais-Tille

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	8 276 428,99	Recettes de l'exercice	8 276 428,99
Total :	8 276 428,99	Total :	8 276 428,99
Résultat de la section de fonctionnement (A)		0,00	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	989 251,52
Dépenses de l'exercice	8 421 955,41	Recettes de l'exercice	8 131 978,71
Total :	8 421 955,41	Total :	9 121 230,23
Résultat de la section d'investissement (B)		699 274,82	

Budget annexe zone d'activités technologiques

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	1 096 011,39	Recettes de l'exercice	1 096 011,39
Total :	1 096 011,39	Total :	1 096 011,39
Résultat de la section de fonctionnement (A)		0,00	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	802 004,32	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	806 010,30	Recettes de l'exercice	1 092 005,41
Total :	1 608 014,62	Total :	1 092 005,41
Résultat de la section d'investissement (B)		-516 009,21	

budget annexe zone d'activités Saint Mathurin

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	1 129 680,64	Recettes de l'exercice	1 129 680,64
Total :	1 129 680,64	Total :	1 129 680,64
Résultat de la section de fonctionnement (A)		0,00	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	818 796,92	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	1 007 579,28	Recettes de l'exercice	940 898,28
Total :	1 826 376,20	Total :	940 898,28
Résultat de la section d'investissement (B)		-885 477,92	

Budget annexe zone d'activités transférées

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	14 000,00	Recettes de l'exercice	14 000,00
Total :	14 000,00	Total :	14 000,00
Résultat de la section de fonctionnement (A)		0,00	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	7 000,00	Recettes de l'exercice	690 000,00
Total :	7 000,00	Total :	690 000,00
Résultat de la section d'investissement (B)		683 000,00	

Budget annexe Pépinière

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	30 648,22
Dépenses de l'exercice	211 911,62	Recettes de l'exercice	203 755,48
Total	211 911,62	Total	234 403,70
Résultat de la section de fonctionnement (A)		22 492,08	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	49 136,16
Dépenses de l'exercice	271 419,94	Recettes de l'exercice	235 708,43
Total	271 419,94	Total	284 844,59
Résultat de la section d'investissement (B)		13 424,65	

3. Administration générale - finances - résultat de l'exercice 2018 - affectation du budget principal - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés l'affectation du résultat 2018 excédentaire de la section de fonctionnement du budget principal de la façon suivante :

4 981 526,91 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » au titre de la couverture de besoin de financement de la section d'investissement,

4 439 046,53 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

4. Administration générale - finances - résultat de l'exercice 2018 - affectation du budget annexe transports - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés l'affectation du résultat 2018 excédentaire de la section de fonctionnement du budget annexe Pépinière de la façon suivante :

510 053,03 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » au titre de la couverture de besoin de financement de la section d'investissement.

3 111 357,06 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

5 - Administration générale - finances - créances éteintes ou admises en non-valeur - approbation

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'imputer les créances irrécouvrables ou éteintes sur les crédits prévus à cet effet aux budgets principal et annexes pour une somme totale de 10 835,43 €.

6 - Finances - transfert des éléments d'actif et de passif et mise à disposition à la communauté d'agglomération du Beauvaisis des biens nécessaires à l'exercice de la compétence transférée "assainissement" par la commune de La Neuville-en-Hez

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la mise à disposition des ouvrages d'assainissement de la commune de La Neuville-en-Hez au profit de la communauté d'agglomération.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la présidente, ou son représentant, à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de cette compétence.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente, ou son représentant, à signer le procès-verbal de transfert à la CAB figurant en annexe de la présente délibération.

7 - Finances- transfert des éléments d'actif et de passif et mise à disposition à la communauté d'agglomération du Beauvaisis des biens nécessaires à l'exercice de la compétence transférée

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la mise à disposition des ouvrages d'assainissement de la commune de Crèvecœur-le-Grand au profit de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la président ou le vice-président délégué à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de cette compétence.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer le procès-verbal de transfert à la communauté d'agglomération du Beauvaisis figurant en annexe de la présente délibération.

8 - Finances - dotation de solidarité communautaire (DSC) - détermination des montants alloués en 2019

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité des suffrages exprimés** d'attribuer au titre de la dotation de solidarité de l'exercice 2019, la somme totale de 500 000 euros.

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité des suffrages exprimés** de retenir pour l'exercice 2019, la répartition par commune de la dotation de solidarité communautaire.

Les membre du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité des suffrages exprimés** de mandater semestriellement la DSC 2019.

9. Développement durable - lancement de la démarche « Beauvaisis, territoire de transition agricole et alimentaire »

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** le lancement du projet « Beauvaisis, territoire de transition agricole et alimentaire » et le pilotage de la démarche par la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de valider les conditions d'appui de la communauté d'agglomération du Beauvaisis aux communes souhaitant s'engager dans une démarche de « développement et structuration des filières courtes alimentaires ».

Les membre du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente à engager cette démarche « Beauvaisis, territoire de transition agricole et alimentaire » de la communauté d'agglomération du Beauvaisis dans un contrat de transition écologique avec le ministère de la transition écologique et solidaire et à signer tout document relatif à ce projet.

Les membre du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à engager des partenariats avec les différents acteurs publics et privés mobilisés dans ce dossier.

10. Développement durable - partenariat entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis avec l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) - projet « Beauvaisis : territoire de transition agricole et alimentaire »

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de valider l'engagement d'un partenariat rapproché avec l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le dépôt d'un dossier de financement dans le cadre d'une émergence d'un plan territorial alimentaire.

11. Administration générale - commande publique - groupement de commandes marchés de travaux, de fournitures et de services - convention constitutive - avenant n°5

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la signature de l'avenant n°5 à la convention constitutive groupement de commandes marchés de travaux, de fournitures et de services afin d'y intégrer la commune de Hermes comme membres du groupement de commandes.

12. Administration générale - personnel communautaire - régime d'indemnisation des astreintes

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité le régime d'indemnisation des astreintes, du personnel communautaire, selon le décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale.

13. Administration générale - personnel communautaire - règlement sur l'organisation du temps de travail - avenant n°1

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité l'avenant n°1 au règlement sur l'organisation du temps de travail, du personnel communautaire, afin de préciser, ajouter ou modifier certains éléments.

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de rendre cet avenant applicable à compter du 1^{er} juillet 2019.

Les membre du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer tous les documents afférents à ce dossier, notamment les arrêtés relatifs aux cycles de travail et les conventions autorisant le télétravail.

14. Administration générale - personnel communautaire - indemnisation des frais de déplacement - adoption du nouveau règlement

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'adopter les nouveaux taux d'indemnisation des frais de déplacement comme suit :

- remboursement forfaitaire des frais supplémentaires de repas (déjeuner et dîner) reste inchangé à 15,25 € par repas ;
- l'indemnité kilométrique a progressé
- le taux du remboursement des frais d'hébergement peut être fixé par nuit à maximum :
 - 70 € taux de base ;
 - 90 € dans les grandes villes (≥ de 200 000 habitants) et communes de la métropole du grand Paris ;
 - 110 € à Paris intra-muros (au lieu de 60 € auparavant).

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité la dérogation à 150 € la nuitée pour les agents de la direction économie chargé d'organiser des salons où la collectivité est exposante pour une durée limitée à 3 ans à compter du 9 février 2019.

Les membre du conseil communautaire adoptent à l'unanimité le nouveau règlement sur les modalités de remboursement des frais de déplacement des agents communautaires, ci-joint, qui annule et remplace les précédentes dispositions antérieurement prises en la matière.

15. Administration générale - personnel communautaire - régime indemnitaire - modification

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité les nouveaux ajustements du du régime indemnitaire à compter du 1^{er} juillet 2019.

16. Administration générale - personnel communautaire - tableau des emplois communautaires - ajustement

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité l'ajustement du tableau des emplois communautaires pour les motifs suivants :

- modification de grades suite aux remplacements d'agents mutés ou partis en retraite ;
- changement de temps de travail au conservatoire pour tenir compte des futurs besoins pour la prochaine rentrée scolaire et de la réussite d'agents aux concours ;
- modification de grades en vue de favoriser l'évolution de carrières des agents suite aux commissions administratives paritaires.

17. Administration générale - pass brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et pass brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) - convention de partenariat avec le conseil départemental de l'Oise

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'accueillir des jeunes dans le cadre du dispositif départemental « pass BAFA BAFD citoyens » au sein de ses services.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer les conventions de partenariat proposées par le département de l'Oise.

18. Aménagement du territoire - programme de travaux de voirie 2019 - zones d'activités économiques de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité le programme de travaux de voirie 2019 des zones d'activités économiques de la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour un montant total de 999 551,89 € TTC comme suit :

- Auneuil - rue de la sablière : 373 822,20 € TTC
- ZA du Tilloy - rue Léonard de Vinci : 152 223,06 € TTC
- ZA de Ther Saint-Lazare - avenue Montaigne : 181 816,97 € TTC
- ZA de Ther Saint-Lazare - rue Pierre & Marie Curie : 83 066,13 € TTC
- ZA de Bracheux - rue Joseph Cugnot : 154 098,33 € TTC
- Troissereux - ZA les Sottises : 43 525,20 € TTC
- Signalisation de police : 11 000 € TTC

19. Foncier - vente au département de l'Oise - parcelle AO 44p à Auneuil

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de vendre à l'euro symbolique au département de l'Oise la parcelle cadastrée section AO n°44p d'une superficie de 885 m² environ nécessaire à l'aménagement d'une voie verte reliant la commune d'Auneuil à la commune de Rainvillers.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

20. Foncier - vente à la société Viabilis - parcelles AL 235p et 236p à Bresles

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de vendre à la société Viabilis ou toute autre personne se substituant, les parcelles correspondant au chemin de terre et cadastrées section AL n°s 235p et 236p pour environ 330 m² au prix de 18 € le m², conformément à l'avis des domaines, avec comme condition de garantir l'accès aux jardins limitrophes et de rester dans la limite de la clôture actuelle.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou la vice-présidente déléguée à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

21. Foncier - Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2018

Les membres du conseil communautaire **ont pris acte** du bilan des acquisitions et cessions immobilières engagées en 2018 par la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

22. Aménagement du territoire - plan local d'urbanisme de la commune de Nivillers - avis de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire ont émis à **l'unanimité** un avis favorable sur le projet de PLU de la commune de Nivillers arrêté le 17 janvier 2019.

23. Aménagement du territoire - plan local d'urbanisme de la commune de Warluis - avis de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Monsieur Jean-Paul CORDIER ne prend pas part au vote

Les membres du conseil communautaire ont émis à **l'unanimité** un avis favorable sur le projet de PLU de la commune de Warluis arrêté le 22 mars 2019.

24. Aménagement du territoire - plan local d'urbanisme de la commune du Mont-Saint-Adrien - avis de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Monsieur Jean-Luc BRACQUART ne prend pas part au vote

Les membres du conseil communautaire ont émis à **l'unanimité** un avis favorable sur le projet de PLU de la commune du Mont-Saint-Adrien arrêté le 21 mars 2019.

25. Aménagement du territoire - plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Léger-en-Bray - avis de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Monsieur Laurent DELMAS ne prend pas part au vote

Les membres du conseil communautaire ont émis à **l'unanimité** un avis favorable sur le projet de PLU de la commune de Saint-Léger-en-Bray arrêté le 16 avril 2019.

26. Aménagement du territoire - schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires de la région Hauts-de-France - avis de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire ont émis à **l'unanimité** un avis favorable sur le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la région Haut-de-France.

27. Pôle d'échanges multimodal - convention de réalisation d'études avec la société d'aménagement de l'Oise

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** le principe du recours à la société d'aménagement de l'Oise à qui il est confié une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée auprès de la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour la réalisation des études relatives au pôle d'échanges multimodal de Beauvais.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** le financement des études nécessaires et le montant de la rémunération de la SAO.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** d'agréer le paiement dans la limite des crédits inscrits au budget.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de valider le versement d'un fonds de concours à la CAB à un taux d'intervention de 20 % des dépenses HT afin d'optimiser la recherche, auprès de la région et de l'Europe, de subventions limitées à 50 % des dépenses, et dans la limite du respect des 30 % d'apport minimal de la CAB en tant que maître d'ouvrage ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ainsi que le vice-président à signer ladite convention et toutes pièces relatives à ce dossier ainsi qu'à solliciter les demandes de subventions et de dérogation pour commencement anticipé des études auprès des partenaires financiers.

28. Aménagement du territoire - fonds de développement communautaire - programmation 2019 - complément

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'accorder une subvention d'un montant de 52 414,52 € au titre du fonds de développement communautaire (FDC) à treize communes de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer toutes pièces et autorisations relatives à ces dossiers.

29. Attribution d'un fonds de concours à la commune d'Auneuil

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'accorder un fonds de concours de 60 000 € à la commune d'Auneuil pour la création d'une desserte avec amenée des réseaux de la nouvelle gendarmerie.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer toutes pièces et autorisations relatives à ces dossiers.

30. Aménagement du territoire - urbanisme - agence d'urbanisme Oise-les-Vallées - programme partenarial et convention financière 2019 - approbation

Les membre du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le programme partenarial 2019 avec l'agence d'urbanisme Oise-les-Vallées et la convention financière en vue de cadrer les missions et les différentes études que l'agence d'urbanisme effectuera pour le compte de ses membres au cours de l'année à venir.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à verser à l'agence d'urbanisme la subvention d'un montant de 38 000 € pour l'exécution du programme.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à procéder aux formalités nécessaires à ce versement.

31. Aménagement du territoire - urbanisme - approbation par la communauté d'agglomération du Beauvaisis du périmètre proposé par la préfecture pour l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Les membre du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le périmètre de schéma de cohérence territoriale couvrant les territoires de la communauté d'agglomération du Beauvaisis et de la communauté de communes du pays de Clermont.

32. Habitat - logement privé - programme d'intérêt général (PIG) - plan rénovation confort "bien chez soi" - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire accordent à l'unanimité le versement de subventions aux 38 demandes déposées au titre du programme d'intérêt général (PIG) pour un montant de 95 516 €.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la présidente ou le vice-président délégué à notifier l'octroi des subventions aux bénéficiaires.

33. Politique de la ville - prévention de la délinquance - association insertion formation éducation et prévention (IFEP) - conventions relatives aux actions de prévention spécialisée

Les membre du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la conventions relatives aux actions de prévention spécialisée avec l'association insertion formation éducation et prévention (IFEP) qui abroge la délibération votée le 29 juin 2018.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer les conventions pour l'année 2018 et pour l'année 2019 ainsi que toutes pièces complémentaires afférentes à ce dossier.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité le versement du solde d'un montant de 78 565, 22 euros à l'association IFEP.

34. Politique de la ville - prévention de la délinquance - soutien de l'association prévention routière - octroi de subvention 2019

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité des suffrages exprimés d'accorder une subvention d'un montant de 800 euros à l'association prévention routière pour l'action « challenge d'éducation routière ».

35. Fonds de concours voiries communales - programme 2019

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité des suffrages exprimés d'attribuer un fonds de concours d'un montant de 91 782,18 € pour les travaux d'entretien courant des voies prioritaires de catégories 1 et 2 au profit des communes de Milly-sur-Therain (63 738,08) , Auteuil (25944,10 €), Allonne (2 100 €).

36. Cadre de vie - déchets - démarche expérimentale de gestion de proximité des déchets verts - mise à disposition de composteurs

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité des suffrages exprimés la mise à disposition, à titre gratuit, de composteurs, pour les communes qui ne souhaitent pas adopter la collecte de déchets verts en porte-à-porte, dans la limite du coût du service de collecte des déchets verts en porte-à-porte.

37. Environnement - assainissement - programme pluvial 2019

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le programme de travaux d'assainissement pluvial pour l'année 2019 pour un montant estimatif de 165 664,41 € TTC, selon le recensement des besoins engagés avec les maires des différentes communes.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de fixer forfaitairement, pour les opérations concernant les réseaux unitaires, la proportion des charges d'investissement, qui fera l'objet d'une participation du budget principal, à 50 % du montant des travaux. En conséquence, la participation des communes sous forme de fonds de concours pour ces opérations sera de 25 % du montant H.T. des dépenses résiduelles déduction de subventions éventuelles.

38. Environnement - assainissement - convention de mandat avec l'agence de l'eau Seine Normandie pour le versement d'aides financières à des tributaires privés

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité les termes de la convention de mandat avec l'agence de l'eau concernant l'instruction, la liquidation et le paiement des aides de l'agence à des tributaires privées (entreprises, propriétaires d'habitations) dans le cadre de son 11^e programme d'intervention (2019-2024).

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de solliciter des aides financières auprès de l'agence de l'eau pour l'aide à l'animation pour les branchements particuliers au titre de la ligne programme 1113 du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Seine-Normandie, sur la base du nombre de branchements mis en conformité dans le cadre des autorisations d'engagement.

39. Mobilité - subvention à l'association Beauvélo pour la mise en place de l'opération Velyce - demande de subvention auprès des partenaires institutionnels au titre de l'année 2019

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une subvention au taux maximal de l'assiette subventionnable auprès des partenaires institutionnels, et notamment auprès du SMTCO, pour la pérennisation de l'opération de mise à disposition de vélos au titre de l'année 2019.

40. Mobilité - Extension de la période de fonctionnement de la ligne n°8 - base nautique du plan d'eau du Canada - demande de subvention auprès des partenaires institutionnels au titre de l'année 2019

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une subvention au taux maximal de l'assiette subventionnable auprès des partenaires institutionnels, et notamment auprès du syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise (SMTCO), pour le fonctionnement de la ligne 8 desservant la base nautique du plan d'eau du Canada du samedi 29 juin et dimanche 7 juillet 2019, puis du lundi 26 août au dimanche 1^{er} septembre 2019.

41. Mobilité - organisation de la journée du transport public - samedi 21 septembre 2019

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la gratuité sur le réseau urbain Corolis sur la journée du 21 septembre 2019, hors la navette express hôtels.

42. Mobilité - dispositif Rezo Pouce - adhésion

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'adhérer au dispositif « Rezo Pouce » qui a pour but de répondre aux trois principales problématiques d'aménagement du territoire : le désenclavement des zones rurales, l'accès aux transports en commun sur les territoires peu denses ; la réduction de l'engorgement routier sur les territoires urbains et périurbains.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité le paiement de la cotisation 2019/2020 d'un montant de 6 000 € ainsi que les frais de mise en œuvre du dispositif.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de solliciter une subvention de fonctionnement auprès des partenaires institutionnels pour la mise en œuvre du service « Rezo Pouce » au taux maximal de l'assiette subventionnable.

43. Mobilité - transport des élèves des écoles de la communauté d'agglomération du Beauvaisis vers les complexes aquatiques communautaires - conventions

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la convention avec les communes intéressées pour le transport des élèves des écoles de la communauté d'agglomération du Beauvaisis vers le complexe aquatique communautaire Jacques Trubert.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité la prise en charge de l'organisation de ces services et des dispositions financières proposées.

44. mobilité - plan de mobilité des agents de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, de la ville de Beauvais et du centre communal d'action sociale - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le plan de mobilité des agents de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, de la ville de Beauvais et du CCAS et son plan d'actions.

45. Économie- zone d'activités de Pinçonlieu- cession foncière à la société CFP ALU

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer une promesse de vente puis l'acte de vente au profit de la société CFP alu (ou de toute autre société qui pourrait s'y substituer dans le cadre du projet) d'une parcelle d'une superficie d'environ 6046 m² au prix de 47 € HT/ m² soit au prix total d'environ 284 162 € HT.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la société CFP alu ou tout autre intervenant mandaté dans le cadre du projet, à pénétrer sur le terrain pour mener à bien les études préalables.

46. Économie - zone d'aménagement concertée Novaparc - modification du cahier des charges de cession de terrain (CCCT)

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le nouveau cahier des charges de cession de terrain de la zone d'aménagement concertée Novaparc qui a pour objet d'organiser les conditions de gestion et de propriété des équipements communs s'il en existe, fixer les engagements réciproques relatifs à l'achèvement des équipements et de la construction et établir les prescriptions techniques, architecturales ou urbanistiques imposées au constructeur pendant la durée de réalisation de la zone.

47. Économie - innovation - lauréats du concours Agreen Startup - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'attribuer une subvention de 3 000 euros aux porteurs du projet « Pré Fabriqué », lauréats du concours Agreen Startup.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'offrir aux lauréats du concours Agreen Startup 6 mois d'incubation au StartLab.

48. Économie - innovation - projet Algues 4 Biométhane - octroi d'une subvention

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de subventionner le projet Algues 4 Biométhane à hauteur de 300 000 € pour le projet de création d'une plate-forme expérimentale de bio-méthanisation à partir de culture d'algues. Le méthaniseur serait implanté à Beauvais.

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité les modalités financières, le coût du projet est évalué à 1 594 254 € TTC, couvert à 50 % par GRT Gaz avec les participations financières des agglomérations du PMO, du conseil régional et d'UniLaSalle.

49. Enseignement supérieur - promotion économique du territoire - sensibilisation à l'entrepreneuriat des étudiants - association les entrepreneuriales Picardie (ALEPI) - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'accorder une subvention d'un montant de 3 000 euros à l'association les entrepreneuriales Picardie dont Les objectifs sont d'accompagner davantage d'étudiants, élargir le partenariat avec les établissements universitaires et avec les réseaux d'entrepreneurs.

50. Enseignement supérieur - bourse aux initiatives et projets étudiants - appel à projets 2019 - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'attribution d'une bourse aux initiatives et projets étudiants, BIPE, d'un montant de 1 000 euros au profit de monsieur Emmanuel Quesnel, étudiant à ITII Beauvais, pour son projet massage cardiaque mécaniquement assisté (MCMA).

51 - Économie - commerce - association Beauvais shopping - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'accorder une subvention d'un montant de 25 000,00 euros au profit de l'association Beauvais shopping , afin de mener à bien ses actions.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer la convention de partenariat.

52 - Économie - commerce - chambre de commerce et d'industrie de l'Oise (CCIO) - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'accorder une subvention d'un montant de 7 000 euros au profit la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise afin de mener à bien ses actions sur le Beauvaisis.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et notamment la convention avec la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise.

53 - Économie - commerce - chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts de France - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'accorder d'un montant de 10 400 euros au profit de la chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France (Oise) afin de promouvoir les entreprises artisanales de l'alimentaire au travers de la charte hygiène qualité.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et notamment la convention avec la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise.

54. Économie - Convention de partenariat avec le pôle territorial de coopération économique Emergence Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la mise à disposition gracieuse, dans la limite des disponibilités et de 5 utilisations mensuelles, de lieux de travail au sein du Start Lab, au profit du pôle de coopération territoriale de coopération économique Emergence Beauvaisis.

55. Économie - convention de partenariat avec la coopérative jeunesse de services (CJS) du pôle territorial de coopération économique Emergence Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la mise à disposition gracieuse d'espaces de travail et salles de réunion pendant les mois de juillet et août 2019 pour la coopérative jeunesse de services du pôle de coopération territoriale de coopération économique Emergence Beauvaisis.

56 - Tourisme - manifestations d'intérêt communautaire - octroi de subventions

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** d'attribuer une subvention aux organisateurs des manifestations reconnues d'intérêt communautaire au regard des dossiers reçus suivants :

Événement	Budget prévisionnel de la manifestation	Subvention accordée
Ripaïlles à la cour du roy	54 000 €	6 000 €
Fête du cidre et de la bière	38 870 €	4 000 €

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire et notamment les conventions d'objectifs et de moyens pour les subventions.

57 - Équipements sportifs - Aquaspace - tarifs et gratifications - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** les nouveaux tarifs de la piscine Aquaspace.

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** la réalisation de deux opérations commerciales sur les périodes du 1^{er} au 30 novembre 2019 et du 1^{er} décembre 2019 jusqu'au 16 février 2020 avec l'attribution d'entrées ou d'heures gratuites.

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** de supprimer la vente de jetons de casiers au sein de l'établissement et de le remplacer par un prêt aux usagers à compter du 1^{er} juillet 2019.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la remise gracieuse d'abonnements et carte d'entrée, ainsi que l'acquisition d'un lot (carte cadeau) pour récompenser la personne comptabilisée comme la 2 millionième entrée.

58. Équipements sportifs communautaires - demande de participation financière du département de l'Oise

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de solliciter auprès conseil départemental de l'Oise, une allocation départementale au titre de la fréquentation des piscines par les scolaires au profit de la piscine Jacques Trubert et de l'Aquaspace pour l'année scolaire 2018-2019.

59. Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis - achat de cartes-cadeaux

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité.l'achat de cartes cadeaux pour les jeux concours organisés par le réseau des médiathèques pour un montant de 580,00 €.

60. Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis - signature de conventions de partenariat avec l'équipement d'accueil pour les jeunes enfants Les p'tits malicieux, les crèches La Parentine et Jacoby le lycée Félix Faure

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la signature de conventions de partenariat entre le réseau des médiathèques et l'équipement d'accueil pour les jeunes enfants Les p'tits malicieux, les crèches La Parentine et Jacoby le lycée Félix Faure.

61 - Équipements culturels - comité de gestion du théâtre du Beauvaisis - signature d'une convention pluriannuelle État, région, département et communauté d'agglomération du Beauvaisis

Délibération retirée

62. Équipements culturels - école d'art du Beauvaisis - règlements intérieurs

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la réactualisation des règlements intérieurs de l'école d'art du Beauvaisis, celui des cours et ateliers tout public et celui des étudiants de la classe préparatoire et de la fiche d'inscription.

63. Équipements culturels - conservatoire du Beauvaisis à rayonnement départemental - conventions de partenariat culturel avec Le concert-orchestre philharmonique de l'Oise (OPO) et l'orchestre d'harmonie de Beauvais (OHB)

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer les conventions culturelles avec l'association le concert, orchestre philharmonique de Beauvais, et avec l'orchestre d'harmonie de de Beauvais pour le développement local des pratiques amateurs et d'animation musicale du territoire.

64. Équipements culturels - conservatoire du Beauvaisis à rayonnement départemental - convention de partenariat avec le comité de gestion du théâtre du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la signature d'une convention de partenariat entre le conservatoire de Beauvais et le comité de gestion du théâtre du Beauvaisis pour des rencontres et échanges sur l'année 2019-2020 sous forme de master classes et d'actions de sensibilisation.

65. Équipements culturels - conservatoire du Beauvaisis à rayonnement départemental - harmonisation de la grille de rémunération des jurys invités aux examens organisés par les conservatoires des Hauts-de-France

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité les taux des indemnités pour les jurys invités aux examens d'entrée ou de sortie du 3^{ème} cycle spécialisé. Cette tarification est déterminée en lien avec le décret 50-1223 qui fixe les taux des Indemnités horaires d'enseignement suivant les grades dans les conditions ci-après :

Indemnité horaire d'enseignement			
Service supplémentaire régulier		Service supplémentaire irrégulier	
Montant annuel 1 ^{ère} heure	Montant annuel au-delà de la 1 ^{ère} heure		Taux horaire
Professeur d'enseignement artistique			
hors classe	1 650,24 €	1 375,20 €	47,75 €
classe normale	1 500,21 €	1 250,18 €	43,41 €

66. Équipements culturels - conservatoire du Beauvaisis à rayonnement départemental - convention de partenariat dans le cadre du festival Pianoscope 2019

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la signature d'une convention de partenariat entre le conservatoire du Beauvaisis dans le cadre du festival pianoscope 2019.

67. Équipements culturels - Maladrerie Saint-Lazare - Salon des antiquaires - concession simplifiée - choix du délégataire

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de se prononcer sur le choix du délégataire de la procédure simplifiée de concession pour le salon des antiquaires sur le site de la maladrerie Saint-Lazare.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de retenir la société DLM communication – 50 rue Notre Dame de Lorette – 75 009 Paris comme délégataire de la présente procédure simplifiée de concession.

68. Équipements culturels - maladrerie Saint-Lazare - dispositif « c'est mon patrimoine ! » - modification de la demande de subvention à la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France et à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Hauts-de-France

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à solliciter au profit de la Maladrerie Saint-Lazare, et au titre de l'année 2019, le concours financier de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France et de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Hauts-de-France au titre de l'appel à projets « c'est mon patrimoine ! ».

69. Équipements culturels - maladrerie Saint-Lazare - partenariat France 3 Hauts-de-France et partenariat France Bleu Picardie pour les journées des plantes 2019

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la signature de conventions de partenariat entre ma maladrerie Saint-Lazare, France 3 Hauts-de-France et France Bleu Picardie dans le cadre des journées des plantes 2019.

70. Équipements culturels - maladrerie Saint-Lazare - partenariat presse avec la société de télévision Multilocale Nord-Pas-de-Calais chaîne WEO Picardie autour de la programmation annuelle

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la signature de conventions de partenariat entre ma maladrerie Saint-Lazare et la société de télévision Multilocale Nord-Pas-de-Calais chaîne WEO Picardie, pour la programmation 2019 culturelle et touristique de la maladrerie.

71. Équipements culturels - Maladrerie Saint-Lazare - demande de subvention à la région Hauts-de-France au titre du dispositif « Haute-Fréquence 2.0 »

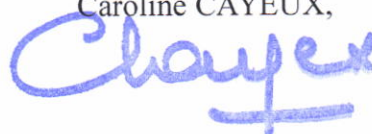
Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité à solliciter au titre de l'année 2019 le concours financier de la région Hauts-de-France dans le cadre du dispositif « Haute-Fréquence 2.0 » qui propose pendant deux semaines au mois de novembre une quarantaine de concerts répartis sur l'ensemble de la région, que ce soit dans des salles intimistes ou sur des grandes scènes régionales. L'objectif principal du festival est de combiner pour chaque date une tête d'affiche et un artiste ou un groupe de la région en première partie et de mettre en place une action culturelle en amont ou à l'issue du concert.

La séance est levée à 20 heures 50

Fait à Beauvais le 28 juin 2019

Pour extrait conforme,

Caroline CAYEUX,



Présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis